

# Sécheresse dans l'Eure-et-Loir – Mesures de restriction à respecter sur le territoire

## CRISE

## Usages domestiques



Interdiction d'arroser les pelouses et les massifs fleuris



Interdiction d'arroser les espaces verts.



Interdiction d'arroser les jardins potagers de 9h à 20h



Interdiction de remplir les piscines privées (de plus de 1m<sup>3</sup>)



Interdiction de laver les toitures, les façades et les trottoirs



Interdiction de laver les véhicules à domicile



Fermeture des fontaines en circuit ouvert



Interdiction de toute manœuvre d'ouvrage influant le débit ou le niveau de l'eau



Interdiction de remplir et de vidanger les plans d'eau

L'utilisation des réserves d'eaux pluviales ou d'une retenue non connectée au milieu naturel n'est pas concernée par ces restrictions.

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site des services de l'État – [Arrêtés](#)

# Sécheresse dans l'Eure-et-Loir – Mesures de restriction à respecter sur le territoire

## ALERTE RENFORCEE

### Usages domestiques



**Interdiction** d'arroser  
les jardins potagers  
de 9h à 20h



**Interdiction** d'arroser  
les espaces verts.  
Adaptation pour les arbres et arbustes  
plantés en plein terre depuis moins d'1 an  
(arrosage autorisé de 18h à 11h)



**Interdiction** d'arroser  
Les pelouses et les  
Massifs fleuris



**Interdiction** de remplir  
les piscines privées  
(de plus de 1m<sup>3</sup>) sauf remise à  
niveau & premier remplissage sous condition



**Interdiction** de laver  
les toitures, les façades  
et les trottoirs



**Interdiction** de laver  
les véhicules  
à domicile



**Interdiction** des fontaines  
en circuit ouvert



**Interdiction** de toute  
manœuvre d'ouvrage  
influant le débit ou le  
niveau de l'eau



**Interdiction** de  
remplir et de vidanger  
les plans d'eau

L'utilisation des réserves d'eaux pluviales ou d'une retenue non connectée au milieu naturel n'est pas concernée par ces restrictions.

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels  
Version du 09/05/2023 sur le site des services de l'État – **Arrêtés**



# Sécheresse dans l'Eure-et-Loir – Mesures de restriction à respecter sur le territoire

## ALERTE

### Usages domestiques



**Interdiction d'arroser les pelouses et les massifs fleuris de 11h à 18h**

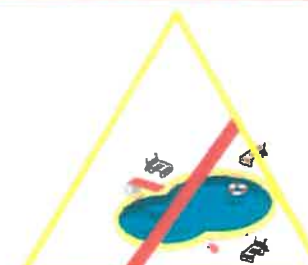


**Interdiction d'arroser les espaces verts.**

Adaptation pour les arbres et arbustes plantés en plein terre depuis moins d'1 an (arrosage autorisé de 18h à 11h)



**Interdiction d'arroser les jardins potagers de 11h à 18h**



**Interdiction de remplir les piscines privées (de plus de 1m<sup>3</sup>)** sauf remise à niveau & premier remplissage sous condition



**Interdiction de laver les toitures, les façades et les trottoirs**



**Interdiction de laver les véhicules à domicile**



**Fermeture des fontaines en circuit ouvert**



**Interdiction de toute manœuvre d'ouvrage influant le débit ou le niveau de l'eau**



**Interdiction de remplir et de vidanger les plans d'eau**

L'utilisation des réserves d'eaux pluviales ou d'une retenue non connectée au milieu naturel n'est pas concernée par ces restrictions.

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site des services de l'État – **Arrêtés**